



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné M. Rachid El Idrissi, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'un avis de motion accompagné d'un projet de règlement (203-2013) ont été présentés à la séance ordinaire de la MRC des Sources le 19 août 2013, en vue de l'adoption d'un règlement édictant le Règlement 203-2013, déterminant l'emplacement d'un parc régional sur le territoire de la MRC des Sources, prévue à la séance ordinaire du lundi 16 septembre 2013.

Toute personne désirant prendre connaissance de ce règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale de comté des Sources ou au bureau municipal de chacune des sept municipalités du territoire de la municipalité régionale de comté et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Asbestos, ce vingt-deuxième jour du mois d'août deux mille treize (22 août 2013).

Rachid El Idrissi
Directeur général et secrétaire-trésorier